



No de résolution
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
DIXIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
TENUE LE 9 AVRIL 2002
(2001-2002)**

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 9 AVRIL 2002 À 19 H 45

AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN ET
À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR,
HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE
DAOUST-BIGONNESSE, MARGOT PAGÉ, SYLVIE PROVOST-HUOT,
ALICE SAVOIE-GIRARD, FRANÇOISE THÉORET, LINDA
ZAGRODNY-CREVIER

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, YVON
DEROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN SYNNOTT, PIERRE VOCINO.

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME CLAUDETTE LABRE-DO, commissaire représentante du comité de parents
(secondaire)

M. ROCH THIBAUT, commissaire représentant du comité de parents
(primaire)

MME SUSAN TREMBLAY, directrice générale

MME CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

AINSI QUE :

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines
PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles
PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières
GILLES PRESSEULT, secrétaire général

Messieurs Vincent Fortier et Roger Payant, coordonnateurs, sont également présents.

Mmes Marie-Louise Gentric-Kerneis et Pascale Godin, commissaires, ainsi que Mme Claude Boivin, directrice des Services éducatifs aux jeunes et M. Maurice Brossard, directeur général adjoint ont motivé leur absence.

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

1. Monsieur Drysdale, président du CE de l'école Notre-Dame-St-Joseph
Il demande si le sujet du Centre Le Partage sera discuté ce soir

La présidente lui mentionne que c'est un sujet qui est à l'ordre du jour.

2. Monsieur Blais, président du Centre Le Partage
Il présente les derniers développements. Il souhaite que la commission scolaire puisse trouver un autre terrain. Il dépose à chacun des commissaires une lettre ayant comme objet « la situation actuelle des conclusions de nos études sur le développement de votre projet » émanant de Jacques Cayer Architecte.

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott, commissaire,
que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié
à savoir :

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

5.01 Projets retenus pour la PAIP



No de résolution
ou annotation

5.02 Accès à un avis juridique

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRETARIAT GÉNÉRAL

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 12 mars 2002
- 6.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 19 mars 2002
- 6.04 Complexe le Partage - État du dossier
- 6.05 Structure administrative des directions d'école
- 6.06 CLD de Roussillon - Nomination d'un délégué
- 6.07 CLD des Jardins-de-Napierville - Nomination d'un délégué
- 6.08 Règle relative aux vacances annuelles des administrateurs (ajournement du 23 avril 2002)

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 7.01 Comité de demande de révision d'une décision

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- 8.01 Calendrier scolaire FGA 2002-2003
- 8.02 Répartition des Services éducatifs dans les centres
- 8.03 Compétences de base - SEAFP

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 9.01 Nomination - Directions d'établissement

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 10.01 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources 2002-2003 - Adoption
- 10.02 Révision budgétaire en date du 29 janvier - complément d'informations
- 10.03 Récupération de la TPS relative au transport scolaire - appui de la commission scolaire
- 10.04 Nouveau modèle de financement du MEQ : impacts des paramètres provisoires et position de la commission scolaire

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 11.01 École Daigneau - Échange de terrain - Mandat de signatures → sujet ajouté

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

- 16.01 Tournoi de golf → sujet ajouté

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Affectation des directions d'établissement 2002-2003
- 18.02 Anglais intensif - secteur Ouest : état de situation
- 18.03 Réponse adressée à Monsieur Jean-Marc Fournier - demande d'un parent
- 18.04 Article de la revue « Vie pédagogique »
- 18.05 Communiqué de la FCSQ sur l'abrogation du tarif bi-énergie

19.00 REVUE DE PRESSE



No de résolution
ou annotation

20.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

4. Projets retenus pour la PAIP

La directrice générale présente le tableau des PAIP.

6. Avis juridique de la CSDGS et demande des parents de l'École Saint-François-Xavier - Dons de charité

Le document est déposé.

7. Protocoles d'entente avec les municipalités

La directrice générale informe qu'une lettre a été envoyée à chacune des municipalités.

12. Olympiades régionales en formation professionnelle

L'envoi des remerciements est fait.

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 MARS 2002

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 12 mars 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 12 mars 2002 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 19 MARS 2002

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 19 mars 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que le procès-verbal de la séance ajournée du 19 mars 2002 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0914-04-02

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

C.C.-0915-04-02

C.C.-0916-04-02

C.C.-0917-04-02



6.04 COMPLEXE LE PARTAGE - État du dossier

Mme Denise Daoust-Bigonnesse, commissaire, se retire de la salle pour cause de conflit d'intérêt.

La présidente énumère les diverses rencontres qui ont eu lieu. Elle donne des informations sur les contacts entretenus avec les autorités de Ville de La Prairie et diverses hypothèses qui en découlent.

La directrice générale ajoute que toutes les hypothèses de terrains ont été explorées avec la Ville. Il fut convenu, depuis le 20 mars 2002, qu'il appartenait principalement à la Ville et au Complexe de s'entendre pour trouver une piste de solution.

C.C.-0918-04-02

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que la proposition émise par Mme Marie-Louise Gentric-Kerneïs (#C.C.-0877-02-02) soit rappelée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0919-04-02R

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que la commission scolaire retienne un projet de cohabitation à être négocié entre les deux parties (Complexe Le Partage et le conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-Saint-Joseph) concernant l'utilisation du terrain appartenant à la commission scolaire situé sur le terrain des écoles Notre-Dame-Saint-Joseph.

ONT VOTÉ CONTRE : 15 commissaires

ABSTENTION : 1 commissaire

REJETÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-0920-04-02

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire représentant le comité de parents,

de rejeter la demande du Complexe Le Partage de lui céder le terrain convoité soit celui entre les écoles Notre-Dame et Saint-Joseph.

ONT VOTÉ POUR : 15 commissaires

ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Madame Denise Daoust-Bigonnesse, commissaire, reprend son siège à 20 h 17

6.05 STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES DIRECTIONS D'ÉCOLE - Année 2002-2003

La directrice générale présente le dossier et répond à des questions. Elle explique les normes gouvernementales pour établir une structure de postes qui relèvent de la commission scolaire.

Elle explique également qu'il y aura une réévaluation en fonction de la clientèle prévisionnelle du 8 avril plus officielle et pouvant apporter des ajustements sur le nombre de postes actuellement prévus de même que sur l'allocation supplémentaire pour quelques écoles concernées.

C.C.-0921-04-02

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

d'adopter le plan « Structure administrative des directions d'école » - Année 2002-2003 avec possibilité d'ajustement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

C.C.-0923-04-02

6.06 CLD DE ROUSSILLON - NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent **Monsieur Alban Synnott**, commissaire, à titre de représentant au Centre local de développement (CLD) de Roussillon et ce, pour les années 2002-2003 et 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.07 CLD DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE - NOMINATION D'UNE DÉLÉGUÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent **Madame Hélène Cormier-Langlais**, commissaire, à titre de représentante au Centre local de développement (CLD) des Jardins-de-Napierville et ce, pour les années 2002-2003 et 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.08 RÈGLE RELATIVE AUX VACANCES ANNUELLES DES ADMINISTRATEURS

Ce sujet sera à l'ordre du jour de la séance ajournée du conseil des commissaires le 23 avril prochain.

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 DEMANDES DE RÉVISION D'UNE DÉCISION

- HUIS CLOS

À 20 h 33,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire, que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- LEVÉE DU HUIS CLOS

À 21 h 13,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire, que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Gabriel Carrière, commissaire, occupe son siège durant le huis clos.

C.C.-0926-04-02

COMITÉ D'ÉTUDE DE DEMANDE DE RÉVISION - ARSM06119005

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les services requis par l'élève;

CONSIDÉRANT la disponibilité de pouvoir accueillir l'élève immédiatement à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier ARSM06119005 à savoir, maintenir le classement en GADSP.

ONT VOTÉ POUR : 17 commissaires

ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



C.C.-0927-04-02

No de résolution
ou annotation

COMITÉ D'ÉTUDE DE DEMANDE DE RÉVISION - BESM23058501

CONSIDÉRANT le code de vie de l'école;

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lynda Zagrodny-Crevier, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision dans le dossier BESM23058501 à savoir d'expulser l'élève de l'école Louis-Philippe-Paré et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche de réinscription dans une autre école de la commission scolaire. Cette réinscription est assujettie de la signature d'un contrat établi par l'école d'accueil spécifiant l'engagement de l'élève à aller chercher l'aide nécessaire pour régler sa problématique.

ONT VOTÉ POUR : 16 commissaires

A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire

ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.01 CALENDRIER DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES 2002-2003

Monsieur Roger Payant, coordonnateur au Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit l'établissement du calendrier scolaire des centres d'éducation des adultes;

C.C.-0928-04-02

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que le calendrier scolaire 2002-2003 de la formation générale adulte (FGA) soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.02 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS DANS LES CENTRES

Monsieur Roger Payant, coordonnateur au Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, présente le dossier. Il attire l'attention des commissaires sur l'introduction d'activités d'éducation populaire dans les centres.

Il répond à des questions notamment sur les personnes inscrites dans le volet 2.

CONSIDÉRANT l'article 251 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des directions concernées;

C.C.-0929-04-02

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

d'adopter le plan de répartition des services éducatifs offerts dans nos centres de formation générale des adultes et dans nos centres de formation professionnelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.03 COMPÉTENCES DE BASE - SEAFP

Ce sujet est reporté à l'ajournement du 23 avril 2002.



No de résolution
ou annotation

9.00

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

9.01 NOMINATIONS - DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

La directrice générale rappelle les processus mis en branle autant à l'externe qu'à l'interne.

Elle rappelle que l'affectation spécifique à chaque gestionnaire viendra plus tard.

C.C.-0930-04-02

NOMINATION D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE - Madame Francine Lavergne

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

de nommer, à compter de l'année scolaire 2002-2003, selon une date à déterminer par la Direction générale, **madame Francine Lavergne**, à des fonctions de direction dans l'un des établissements de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0931-04-02

NOMINATION D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE - Madame Manon Desrosiers

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

de nommer, à compter de l'année scolaire 2002-2003 selon une date à déterminer par la Direction générale, **madame Manon Desrosiers**, à des fonctions de direction dans l'un des établissements de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0932-04-02

ENGAGEMENT D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE - Madame Sophie Dufault

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Caron-Lavigueur, commissaire,

d'engager, à compter de l'année scolaire 2002-2003 selon une date à déterminer par la Direction générale, **madame Sophie Dufault**, à des fonctions de direction dans l'un des établissements de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0933-04-02

ENGAGEMENT D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE - Madame Nancy Mayrand

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture-Dubé, commissaire,

d'engager, à compter de l'année scolaire 2002-2003 selon une date à déterminer par la Direction générale, **madame Nancy Mayrand**, à des fonctions de direction dans l'un des établissements de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

ENGAGEMENT D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE - Monsieur Benoît Dussault

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gabriel Carrière, commissaire,

d'engager, à compter de l'année scolaire 2002-2003 selon une date à déterminer par la Direction générale, **monsieur Benoît Dussault**, à des fonctions de direction dans l'un des établissements de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0935-04-02

ENGAGEMENT D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE - Madame Lyne Morissette

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

de nommer, à compter de l'année scolaire 2002-2003 selon une date à déterminer par la Direction générale, **madame Lyne Morissette**, à des fonctions de direction dans l'un des établissements de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0936-04-02

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES 2002-2003 - Adoption

Monsieur Pierre Marchand présente la situation.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

d'accepter les objectifs, principes et critères de répartition des ressources entre les établissements et pour la détermination des besoins de la commission scolaire - Année scolaire 2002-2003 tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Lise Beauchamp-Brisson, commissaire, quitte son siège à 21 h 35.

10.02 RÉVISION BUDGÉTAIRE EN DATE DU 29 JANVIER - COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Monsieur Pierre Marchand présente la situation budgétaire en date du 29 janvier 2002.

C.C.-0937-04-02

10.03 RÉCUPÉRATION DE LA TPS RELATIVE AU TRANSPORT SCOLAIRE - APPUI DE LA COMMISSION SCOLAIRE

ATTENDU QUE l'annonce par le Ministre des finances, monsieur Paul Martin, et par le département des finances du gouvernement du Canada le 21 décembre 2001 propose un amendement rétractif à la Loi sur la taxe d'accise en ce qui concerne l'application de la taxe de vente sur les biens et services (TPS/TVQ) des autorités scolaires et les dispositions relatives aux services du transport scolaire; et

ATTENDU QUE suite à la décision favorable de la Cour fédérale d'appel dans la cause impliquant la Commission scolaire des Chênes, appel A-139-00, de considérer les services de transport scolaire offerts aux élèves par les autorités scolaires comme assujettis aux règles de la taxe de vente



No de résolution
ou annotation

sur les biens et services (TPS/TVH) applicables aux activités taxables, au lieu des règles applicables aux cas d'exemption, impliquant ainsi un crédit de 100% au lieu du crédit de 68% applicable dans les services publics pour le recouvrement des taxes; et

ATTENDU QU' un amendement qui, rétroactivement, viendrait changer la Loi sur la taxe d'accise serait discriminatoire et injuste pour les commissions scolaires du Québec qui sont directement parties concernées par la décision émise par la Cour fédérale d'appel;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

QUE la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries indique sa vive opposition face aux intentions du Gouvernement fédéral d'amender, de façon rétractive, la Loi sur la taxe d'accise; et

QUE la même exclusion, résultant des effets causés par la législation proposée, soit accordée à toutes les autres commissions scolaires faisant partie de la contestation; et

QUE copies officielles de cette résolution soient envoyées à monsieur Paul Martin, Ministre des finances, au département des finances du Québec, à Lapointe Rosentein, représentant légal pour Comtax, l'ACSQ, la FCSQ et à toutes les commissions scolaires pour leur considération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.04 NOUVEAU MODÈLE DE FINANCEMENT DU MEQ : IMPACTS DES PARAMÈTRES PROVISOIRES ET POSITION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Monsieur Pierre Marchand explique la documentation déposée.

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 ÉCOLE DAIGNEAU : ÉCHANGE DE TERRAIN - MANDAT DE SIGNATURES

Monsieur Pierre Gastaldy présente le dossier.

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-0897-03-02 relative à l'acceptation d'un accord de principe pour un échange de terrain;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que Madame Micheline Patenaude-Fortin et Madame Susan Tremblay, respectivement présidente et directrice générale, soient autorisées à signer tout acte ou tout contrat à intervenir dans la transaction en question pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

La présidente présente les dossiers à venir.

15.00 COMITÉ DE PARENTS



No de résolution
ou annotation

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 3^e TOURNOI DE GOLF CSDGS

Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire, informe les commissaires sur la situation du dossier « 3^e tournoi de golf CSDGS ». La collaboration des commissaires est souhaitée pour diverses activités du 2 juin.

16.02 Demande de parents

Madame Langlais a reçu des questions de parents pour connaître les modalités d'inscription à Saint-François-Xavier.

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Madame Micheline Patenaude-Fortin informe les membres de la tenue :

- . de la 1^{re} rencontre du comité « Reconnaissance »
- . du colloque sur la toxicomanie le 26 avril prochain (de la Magdeleine)
- . du lancement du dossier « Compétence de base » le 26 avril 2002
- . de la soirée « Reconnaissance des Commissions scolaires de la Montérégie le 1^{er} mai 2002 - Monsieur Thomas Arsenaault se verra décerner une médaille de bronze lors de cette soirée

Elle informe également les membres que le salaire des commissaires sera indexé de 2,6% à compter du 1^{er} juillet 2002.

Monsieur Alban Synnott, vice-président, informe l'assemblée que madame Micheline Patenaude-Fortin se verra honorée par le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie pour l'excellence de son travail notamment pour sa présidence du Congrès de la FCSQ en mai 2001.

La directrice générale transmet les informations suivantes :

- . la soirée « Recrues des Sens » se tiendra à l'école de la Magdeleine le 12 juin 2002
- . Roxanne Desjardins, élève de Fernand-Seguin, participera à la finale du concours de la Dictée PGL - Des félicitations lui seront communiquées
- . des directions d'école quittent en cours d'année (Mme Lise Guay à la mi-avril, Mme Diane Chagnon à la fin avril)
- . situation de l'anglais intensif dans le secteur Ouest

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Affectation des directions d'établissement 2002-2003

18.02 Anglais intensif - secteur Ouest : état de situation

18.03 Réponse adressée à Monsieur Jean-Marc Fournier - demande d'un parent

18.04 Article de la revue « Vie pédagogique »

18.05 Communiqué de la FCSQ sur l'abrogation du tarif bi-énergie

19.00 REVUE DE PRESSE

20.00 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que la séance du 9 avril soit ajournée au mardi 23 avril 2002 à 19 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance

D:\TEXTES\Cc\2001-2002\Procès-verbaux\020409.wpd

Secrétaire général

C.C.-0939-04-02